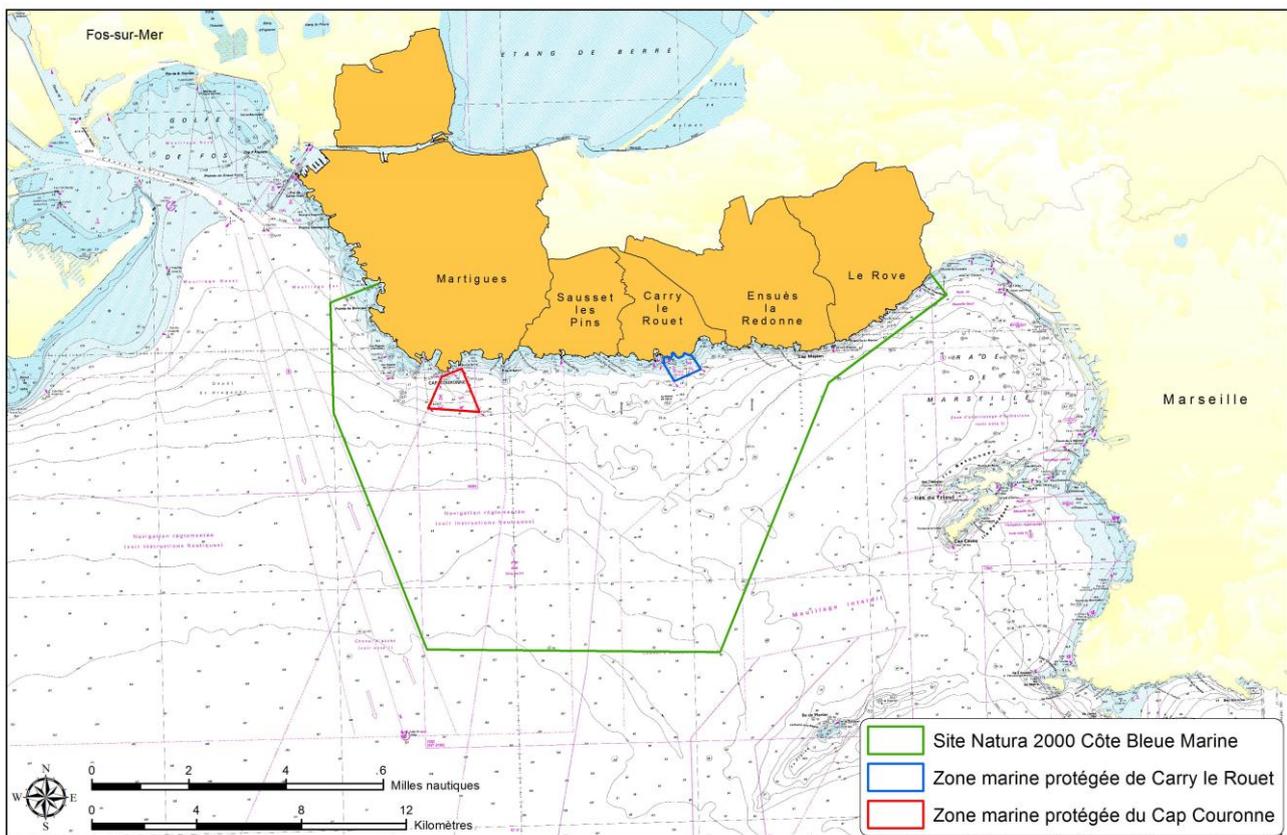


# Bilan annuel d'animation 2016 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



## **Structure animatrice**

---

### **Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue**

Observatoire du Parc Marin – Plage du Rouet. 31, avenue Jean Bart – BP 42. 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. [syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr](mailto:syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr)

Site : [www.parcmarincotebleue.fr](http://www.parcmarincotebleue.fr) - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

### Coordination, animation et rédaction :

Frédéric BACHET, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue

Benjamin CADVILLE, Chargé de mission Natura 2000.

### Partenariat :

Appui technique renforcé de l'Agence des aires marines protégées (AAMP) – Antenne Méditerranée - 26 rue de la République, 13001 MARSEILLE – Tél. 04 96 17 51 61

## **Présidence du Comité de Pilotage**

---

### Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

### Vice-président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

## **Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :**

---

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

## **Crédits photographiques**

---

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - GECM

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

## **Référence à utiliser :**

---

CADVILLE B., 2016. Bilan annuel d'animation 2016 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-19.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000 .....	4
1.2	L'animation .....	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob .....	4
1.3.1	Enjeux de conservation .....	4
1.3.2	Objectif de gestion .....	6
1.3.3	Mesures de gestion .....	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice .....	10
<b>2</b>	<b>GESTION DES HABITATS ET ESPECES</b> .....	<b>10</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000 .....	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer de l'Agence des aires marines protégées (AAMP) .....	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires.....	11
2.4	Animation de la charte Natura 2000 .....	11
<b>3</b>	<b>EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS</b> .....	<b>12</b>
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 .....	12
3.2	Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 .....	12
<b>4</b>	<b>SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b> .....	<b>14</b>
4.1	Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille .....	14
<b>5</b>	<b>INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION</b> .....	<b>15</b>
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média .....	15
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations .....	15
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	16
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants.....	16
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	17
<b>6</b>	<b>VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE</b> .....	<b>17</b>
<b>7</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE</b> .....	<b>17</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site .....	17
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage .....	17
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	17
7.1.3	Réunions de rencontres avec les services de l'Etat .....	18
7.2	Gestion administrative et financière .....	18
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob .....	18
7.4	Elaboration de la charte.....	18
7.5	Autres actions .....	18
<b>8</b>	<b>SYNTHESE</b> .....	<b>19</b>

# 1 PREAMBULE

## 1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie totale de 18 928 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 m à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

## 1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région PACA, également Préfet des Bouches du Rhône, Président le Comité de Pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Côte Bleue Marine. Au sein du Parc Marin, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

**Ce bilan est celui de la 2<sup>ème</sup> année d'animation, correspondant à une année pleine (décembre 2015 à décembre 2016).**

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensues la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

## 1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

### 1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
<b>Herbier de Posidonie*</b>	<b>Herbiers de Posidonie*</b>	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

\* Habitat prioritaire

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitat générique</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laises à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitats génériques</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

<b>Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE</b>		
<b>Habitats d'intérêt communautaire</b>		
<b>Habitat générique</b>	<b>Habitats élémentaires</b>	<b>Code Natura 2000</b>
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne ( <i>Caretta caretta</i> )* 1224	Fort
	Grand Dauphin ( <i>Tursiops truncatus</i> ) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc ( <i>Stenella coeruleoalba</i> ), Dauphin commun ( <i>Delphinus delphis</i> ), Dauphin de Risso ( <i>Grampus griseus</i> ), Rorqual commun ( <i>Balaenoptera physalus</i> ), Globicéphale noir ( <i>Globicephala melas</i> ), Cachalot ( <i>Physeter macrocephalus</i> ), Rorqual à museau pointu ( <i>Balaenoptera acutorostrata</i> ) et la Baleine à bosse ( <i>Megaptera novaeangliae</i> )	Fort
	Grande Nacre ( <i>Pinna nobilis</i> )	Très fort
	Grande Cigale de mer ( <i>Scyllarides latus</i> )	Très fort
	Corail rouge ( <i>Corallium rubrum</i> )	Fort
	Datte de mer ( <i>Lithophaga lithophaga</i> )	Fort
	Oursin diadème ( <i>Centrostephanus longispinus</i> )	Moyen
	Algue calcaire ( <i>Lithothamnion corallioides</i> )	Moyen

\* Espèce prioritaire

### 1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

### 1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux page suivante). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 14 mars 2014, **20 mesures de gestion ont été retenues pour les 3 premières années de la phase d'animation** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

**Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine**  
Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	164 176 €	10	PMCB	Montage des contrats (rédaction de cahiers des charges pour les communes concernées), vérification et évaluation des opérations
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	51 300 €	18	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation de 4 dossiers environnementaux pour autorisation d'aménagement
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	7	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et d'un protocole de collecte des engins de pêche perdus
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	15 000 €	5	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et des modalités de l'enlèvement des corps morts
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	10	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre
				Mesure E02	50 jours		

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente du programme d'autres politiques publiques de type DCSSM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i> ) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	3	PMCB : 3 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux avec le GPMM

<sup>1</sup> Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, initialement définis pendant la phase d'opérateur et validés en septembre 2013.

<sup>2</sup> Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation) de mars 2014.

<sup>3</sup> Le temps/agent issu du DOCOB correspond au nombre de jours inscrits à la feuille de route de l'animateur présentée dans le DOCOB du site Natura 2000 Côte Bleue Marine.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel règlementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	4	PMCB	
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	2	PMCB : 2 j AAMP	Un appui de l'AAMP est nécessaire car cette mesure entre dans un cadre gestion plus global de la grande plaisance à l'échelle de la façade Méditerranéenne

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	10	PMCB : 5 j AAMP	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (PdG, contrat de baie, SDAGE, DCSMM, PAMM...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	8	PMCB	Transmission infos, veille/alerte autorités lors constatation infractions, participation COLAEN
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 € (édition plaquette)	Site web : 5 Plaquette : 10	PMCB : 5 j	Refonte site web + mise en ligne (hébergé par ATEN) Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon mutualisée. En attente de travaux identiques de l'AAMP sur la région PACA
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800 €	15		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	40		En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	10	PMCB	Recueil/traitement/réponse obsv. usagers + Charte
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	50 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 50 jours prévus pour les contrats + charte N2000 ont été ventilés dans le tableau « contrats »
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	5	PMCB	Invitation/préparation bilan/animation/secrétariat/CR
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	17	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = évaluation des risques Pas de suivi pêche-loisir-bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	8		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	1		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité <sup>1</sup>	Prio-rité <sup>2</sup>	Coût sur 5 ans	Tps/Agent DOCOB <sup>3</sup>	Structure porteuse	Commentaire
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	3		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis à l'AAMP
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	2	AAMP	Echange/collaboration/participation aux travaux du GIS3M et au projet GDEGEM
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	10		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	12	PMCB	Nombreuses sollicitations des services de l'Etat, organismes/bureau d'études et grands projets (RTE,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Futurs ateliers techniques des gestionnaires d'AMP
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	5	AAMP	Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	3		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	5		Pas de financement spécifique du PMCB

#### Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge **13 actions** (= 123 jours/an en temps agent)
- L'AAMP prend à sa charge **4 actions**
- Le PMCB et l'AAMP portent conjointement **3 actions**
- 10 mesures d'animation reportées à la période suivante d'animation (à partir de 2018)
- 6 suivis scientifiques ne sont pas financés (en attente d'autres programmes)

## 1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

## 2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

Les crédits du Ministère de l'Ecologie alloués aux financements des contrats Natura 2000 marins ont été gelés pour 2016. Aucune signature de contrats n'a donc pu se faire durant cette année.

Néanmoins l'Agence des aires marines protégées a souhaité apporter son appui à la gestion de Natura 2000 en mer, par le biais d'une participation financière à la réalisation d'une partie de l'action inscrite dans le document d'objectifs Côte Bleue Marine. Cet engagement s'est concrétisé par la signature de conventions techniques et financières entre l'Agence des aires marines protégées, les collectivités concernées par l'action, et le Parc Marin de la Côte Bleue qui assure le suivi et le contrôle de la bonne réalisation des opérations permettant la mise en œuvre opérationnelle de cette action, dans un cadre expérimental.

### 2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer de l'Agence des aires marines protégées (AAMP)

Le contrat Natura 2000 marin B01 « faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats » prévu dans le Docob n'ayant pas pu être signé, l'AAMP a apporté son appui sous la forme d'une contribution financière au surcout écologique pour la mise en place de ces balisages réglementaires de la bande des 300 mètres. Les coûts restants de l'installation et l'entretien sont à la charge de la collectivité concernée.

Convention	Bénéficiaire	Montant total (€ TTC)	Participation AAMP (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
AAMP/14/152	Martigues	18 142,87	10 084,80	04/06/2015	32 bouées (300m et chenal)	Herbier de Posidonie et grande Nacre	B01	Terminé	18
<b>Total</b>									<b>18</b>

A l'issue de la réalisation de cette opération, les documents suivants ont été fournis par le Parc Marin de la Côte Bleue à l'AAMP pour une diffusion et un partage d'expérience au sein du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées, comme convenu dans la convention :

- un cahier des charges techniques ;
- un état zéro du patrimoine naturel (habitats) pour chaque bouée de balisage avec une base photographique sous-marine avant/après aménagement ;
- un rapport d'exécution de fin de travaux ;

- une fiche « retour d'expérience complète illustrant les aspects administratifs, techniques et financiers et les difficultés rencontrées pour chaque collectivité (Martigues, Sausset les Pins, Carry le Rouet et Ensues la Redonne ;
- des supports de communication (communiqué de presse, photos/vidéos...).

### 2.3 Présentation des mesures réglementaires

3 mesures réglementaires figurant dans le Docob du site Côte Bleue Marine avait été engagées à partir de 2014. Toutes ces mesures ont fait l'objet de montages de dossiers administratifs. Deux d'entre-elles (le mouillage des grands navires de plaisance et la pérennisation des zones marines protégées) peuvent être considérées comme terminées avec les parutions d'arrêtés préfectoraux et ministériel correspondant.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation AAMP	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	9
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	12/12/2014	Herbier de Posidonie et grande Nacre	En attente de parution de l'arrêté	0
<b>Total</b>						<b>9</b>

### 2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des actions liées au balisage écologique ainsi qu'aux autres mesures de gestion n'a pas permis d'animer et de promouvoir la charte Natura 2000 du site.

Néanmoins, un reformatage de la charte a été effectué sous le logiciel InDesign pour pouvoir éditer ce document par le biais d'un imprimeur.

Dans un cadre expérimental et afin d'engager la démarche en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue et son tableau de recueil des témoignages sont diffusés depuis 2015 afin de recueillir les informations des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements demandés dans la charte Natura 2000 (cf. tableau ci-dessous). Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage communiqué.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02	Reformatage du fichier informatique sous le logiciel InDesign	2
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations des usagers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lors d'une compétition de pêche sous-marine,</li> <li>• pour 19 témoignages d'usagers sur le milieu marin</li> </ul>	6
<b>Total</b>			<b>8</b>

### 3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

#### 3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 (exemple : mise à disposition du Docob, de couches cartographiques sur les habitats ou les activités socio-économiques,...). L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences : veille sur les projets émergents ; informations aux maîtres d'ouvrage en amont ; visites de terrain ; éléments du « porter à connaissance » ; extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG) ; rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13) ; suivi des projets.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<p><u>RTE « Midi-Provence » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion avec la DREAL pour la présentation de nouveaux tracés de moindre impact (18/05/2016)</li> <li>Rédaction d'une note technique pour la DREAL sur l'avis du PMCB vis-à-vis de ces nouveaux tracés (mai 2016)</li> </ul> <p><u>EOLFI (projet éolien flottant en Méditerranée zone FARAMAN du golfe de Fos) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de présentation du projet et des enjeux Natura 2000 du site suite à l'appel d'offre du MEDDE et de l'ADEME (12/07/2016)</li> </ul>	3,5
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<p><u>Formulation d'avis sur des projets ou manifestations nautiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fouilles archéologiques sous-marines – épave Bonnieu 3 (avis du 20/06/2016)</li> <li>Compétition de pêche sous-marine – challenge Patrick Legros (avis du 03/10/2016)</li> </ul>	1
<b>Total</b>			<b>4,5</b>

#### 3.2 Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Agence des aires marines protégées a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en PACA.

Trois sites Natura 2000 pilotes ont été retenus pour un premier test de la méthode :

- Côte Bleue Marine (FR9301999)
- Rade d'Hyères (FR9301613)
- Cap Ferrat (FR9301996)

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place afin de présenter la méthode de travail, les rendus attendus, et d'échanger entre les services de l'Etat, le CRPMEM PACA et les structures animatrices des sites Natura 2000 pilotes.

En parallèle, l'Agence des aires marines protégées a aussi conventionné avec l'IFREMER et la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) pour la réalisation de fiches de synthèse relatives à la pêche professionnelle dans les aires marines protégées françaises. Ces fiches de pêche présentent de nombreux indicateurs calculés sur les données nationales existantes (système d'information halieutique (SIH) de l'IFREMER et le système d'information pêche et aquaculture (SIPA) de la DPMA). Ces fiches de synthèse complétées des connaissances/données locales peuvent alors servir à la réalisation de l'évaluation des risques de dégradation des habitats Natura 2000 vis-à-vis des activités de pêche professionnelle. Le Parc Marin de la Côte Bleue a demandé la réédition ces fiches de synthèse en utilisant plusieurs critères distinctifs du territoire de la Côte Bleue (sélection d'une liste de ports d'attache, distinction entre les navires géolocalisés selon le métier pratiqué et la flottille considérée). Un travail a été réalisé pour analyser et corriger ces nouvelles fiches éditées pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Des échanges ont ensuite eu lieu avec le CRPMEM PACA sur le contenu et la pertinence des informations présentées dans ces nouvelles fiches.

Un groupe de travail (GT1) constitué de gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) et de l'AAMP s'est réuni le 26 janvier 2016 pour discuter de la synergie des suivis de pêche professionnelle des AMP de Méditerranée et confronter les différents protocoles utilisés pour collecter les données. Une seconde réunion du groupe de travail (GT2) s'est déroulée le 18 avril 2016 en présence de l'IFREMER et de la DPMA afin d'échanger et analyser les protocoles de suivis nationaux de la pêche professionnelle.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flottille, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne et elle est mise à jour régulièrement depuis 2012.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a été sollicité par l'AAMP pour donner son avis sur le rapport du CRPMEM PACA concernant la présentation de la flottille de chalut de fond fréquentant le site Côte Bleue Marine, ainsi que sur le risque identifié par l'AAMP de dégradation des habitats d'intérêt communautaire et les propositions de mesures de gestion envisageables à l'issue de cette analyse.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions réalisées par le Parc Marin pour contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Suivi de la pêche professionnelle aux petits métiers dans le site Côte Bleue Marine :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi mensuel et enquêtes de terrain dans les ports</li> <li>• Saisi des données dans la BDD Access du PMCB</li> </ul>	17
		<u>Analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis sur le rapport du CRPMEM PACA sur la présentation de la flottille de chalut de fond fréquentant le site</li> <li>• Avis sur le risque identifié par l'AAMP de dégradation des habitats et les propositions de mesures de gestion envisagées</li> </ul>	1

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
		Fiches de synthèse SIH-SIPA relatives à la pêche professionnelle dans les AMP : <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des nouvelles fiches de synthèse SIH des navires géolocalisés selon une liste de ports d'attache</li> <li>Echange avec le CRPMEM PACA sur le contenu des fiches SIH</li> <li>Réunions du groupe de travail pêche professionnelle (26/01/2016 et 18/04/2016)</li> </ul>	7
<b>Total</b>			<b>25</b>

## 4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

*Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour les 3 premières années de la phase d'animation.*

### 4.1 Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille

Le Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée (GECEM) conduit des études sur la population de Grand Dauphin le long des côtes provençales depuis 2002. Néanmoins, les données scientifiques et les informations sur l'espèce autour des îles de Marseille et de la Côte Bleue demeurent peu nombreuses et insuffisantes pour caractériser la fréquentation par les Grands Dauphins de ce secteur où les signalements de l'espèce semblent de plus en plus fréquents. Or, cette méconnaissance entrave toute prise de décision éclairée concernant la gestion et la conservation de la population dans ce secteur.

Afin d'améliorer les connaissances sur les Grands Dauphins fréquentant la Côte Bleue, Le Parc Marin de la Côte Bleue a décidé de participer à l'étude du GECEM avec le Parc National des Calanques pour caractériser l'utilisation de la zone et mettre en évidence son intérêt pour l'espèce (étude de la structure, l'abondance et la distribution spatio-temporelle de la population et analyse des comportements des dauphins) et ainsi permettre la mise en place de mesures de conservation adaptées au maintien de la population. Cette étude est prévue pour se dérouler sur 2 ans, soit jusqu'en décembre 2018

Ce projet, mis en œuvre en partenariat avec le Parc Marin de la Côte Bleue, le GECEM et le Parc National des Calanques, permettra de renforcer les collaborations entre les structures scientifiques et les aires marines protégées (AMP) de la zone, favorisant la collaboration ainsi que l'échange de données et d'informations au sein de la zone. Les résultats du projet permettront aux AMP concernées de pouvoir identifier les enjeux relatifs au Grand Dauphin au sein de leur zone et ainsi mettre en place dans leur plan de gestion de stratégies de conservation qui soient les plus adaptées possibles. Ce projet a également vocation d'informer la population locale et les usagers de la rade (particuliers et professionnels) de la présence des Grands Dauphins et d'autres cétacés dans les eaux marseillaises et de les sensibiliser sur l'intérêt de la préservation de ce secteur.

A cet effet, des plaquettes seront élaborées et distribuées aux usagers et deux conférences seront proposées sur ces sujets. Des stands d'information et de sensibilisation avec la réalisation d'une exposition (kakémonos) à destination du grand public seront organisés et pourront être intégrés à des manifestations à vocation pédagogique comme Septembre en Mer. Un kit pédagogique sera également édité en 3 exemplaires et utilisé dans le cadre d'animations et d'ateliers pour les scolaires tels que les classes de Mer du Parc Marin e la Côte Bleue.

Le tableau ci-dessous synthétise les premières actions réalisées pour la participation à cette étude.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	Projet d'étude et conservation du Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille (partenaires : GECEM et PNCaI) <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion de définition du projet</li> <li>Relecture fiche projet pour appel de fonds</li> <li>Elaboration de la convention de partenariat PMCB-GECEM</li> </ul>	2,5
		Projet GDEGeM : <ul style="list-style-type: none"> <li>Journée de restitution le 10/11/2016</li> </ul>	1
<b>Total</b>			<b>3,5</b>

## 5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

### 5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuamarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COPIL du 14/12/15	Tout public	Internet	0,5
Carte de vœux 2016	Numérique	60	Communication	Membres du COPIL	Mail	0,5
Communiqué de presse	Papier/ Numérique	30 + 3 journaux	Présentation de l'opération de balisage écologique	Tout public	Mail, présentoir du PMCB	0,5
<b>Total</b>						<b>1,5</b>

Communication dans les médias :

- Journal « La Provence » du 03/06/2016,
- Maritima TV reportage vidéo du 15/06/2016,
- Maritima Info le 08/07/2016,
- Magazine « Reflets » n°11 de juillet/août 2016.

### 5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Conférence-débat « sensibilisation à la protection du milieu marin »	Les Perles de la Côte Bleue, Lycée de Rodilhan, Mairie de Sausset les Pins, Institut Paul Ricard, Sea Shepherd Marseille	06/03/2016	Sausset les Pins	80	0,5
Nauticales de la Ciotat	UFAP13	06/04/2016	La Ciotat	50	0,5
Conférence-débat sur les enjeux écologiques de la Côte Bleue et les mammifères marins	EDF-Energies Nouvelles et GECEM	09/05/2016	Usine EDF de Ponteau - Martigues	20	0,5
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	aucun	Juillet et août 2016	Carry le Rouet	556	2
<b>Total</b>				<b>706</b>	<b>3,5</b>

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage Côte Bleue Marine	14/12/2015	Carry le Rouet (PMCB)	36	0,5
Présentation du PMCB et N2000 à une délégation tunisienne de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) du Ministère de l'Environnement	04/10/2016	Carry le Rouet (PMCB)	9	1
Formation pour le programme international des Petites Iles de Méditerranée (PIM)	14/11/2016	Carry le Rouet (PMCB)	40	0,5
<b>Total</b>			<b>85</b>	<b>2</b>

### 5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Salon 100% Nature	Ville de Martigues et SPLTE	26, 27 et 28/02/2016	Martigues	355	3
Opération Calanques Propres	Ville du Rove	28/05/2016	Niolon/La Vesse	30	0,5
Opération Calanques Propres	Ville d'Ensuès la Redonne	04/06/2016	La Redonne	20	0,5
Cigalia 2016	Comité régional FFESSM	25/06/2016	Carry le Rouet	40	0,5
<b>Total</b>			<b>445</b>	<b>4,5</b>	

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	27/05/2016	Martigues	50	0,5
Remise du Pavillon Bleu à la ville de Martigues	05/06/2016	Martigues	20	0,5
Atelier Mer et Littoral des Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer	30/06/2016	Marseille	60	0,5
Remise du Pavillon Bleu à la ville de Sausset les Pins	02/07/2016	Sausset les Pins	10	0,5
Réunion du COPIL du site Natura 2000 FR9301601 Côte Bleue - chaîne de l'Estaque	12/07/2016	Sausset les Pins	15	0,5
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	23/09/2016	Martigues	50	0,5
<b>Total</b>			<b>205</b>	<b>3</b>

### 5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
Classe de Master 2 pro océanographie – Université Aix-Marseille	13/01/2016	Marseille (Luminy)	12	1
Classe de Master Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral (EGEL) – Université de Brest	19/02/2016	Carry le Rouet (PMCB)	25	0,5
Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE), 1ère année de CPADT	24/11/2016	Carry le Rouet (PMCB)	12	1
<b>Total</b>			<b>49</b>	<b>2,5</b>

## 5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Participation aux journées organisées par l'Agence des aires marines protégées + préparation diaporama PMCB	3
Séminaire des Animateurs Natura 2000 des Bouches du Rhône	Participation à la journée organisée par la DDTM13 et le Parc Régional de Camargue à Port-Saint-Louis du Rhône	1
<b>Total</b>		<b>4</b>

## 6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Contrat de Baie de la métropole marseillaise	Communauté urbaine MPM	Marseille	1 <sup>er</sup> Comité de Baie métropolitain : bilan de la 1 <sup>ière</sup> année et programme d'action pour l'année 2017	1
			Formulation de propositions pour l'élaboration de la stratégie de communication du contrat de Baie de la commission 3 "sensibiliser et éduquer"	0,5
LIFE Intégré sur les habitats marins	Agence des aires marines protégées	Marseille	lettre de soutien et d'engagement dans le projet	0,5
			Correction de la note conceptuelle du pré-projet	1
Stratégie de façade sur la plongée sous-marine	Agence des aires marines protégées	Marseille	Réponses au questionnaire et transmission des données de l'activité plongée sur la Côte Bleue	1
<b>Total</b>				<b>4</b>

## 7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

### 7.1 Organisation de la gouvernance du site

#### 7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage n°6 du 14 décembre 2015 avait pour objectif de présenter le bilan de la 1<sup>ière</sup> année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 2<sup>nd</sup> année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation et note au vice-Président du Copil, présentation (diaporama), compte-rendu	14/12/2015	Carry le Rouet	11
<b>Total</b>				<b>11</b>

#### 7.1.2 Animation de groupes de travail

Néant.

### 7.1.3 Réunions de rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLAEN 13	Comité Opérationnel de lutte contre les atteintes à l'environnement	Aucune en 2016 pour le site Côte Bleue Marine	12/05/2016 et 25/11/2016	-	1
DDTM13, ULAM et Sémaphore du Cap Couronne	Présentation du site au nouveau Chef du service Mer et Littoral de la DDTM et à l'ULAM 13. Infractions commises dans le site	Surveillance du chalutage illégal dans site Côte Bleue Marine	Courant année 2016	Porter à connaissance des enjeux + 32 rapports de suspicion d'infractions	14
<b>Total</b>					<b>15</b>

## 7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratifs et financiers	Programmation financière des contrats Natura 2000 marins pour 2016 transmis à la DREAL PACA le 11/02/2016	1
	Programmation financière des actions d'animation (demande de financement d'une partie du poste de chargé de mission) pour 2016-2018 transmis à la DREAL PACA le 03/06/2016	0,5
	Programmation financière des contrats Natura 2000 marins pour 2017-2020 transmis à la DREAL PACA le 06/12/2016	0,5
<b>Total</b>		<b>2</b>

## 7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Néant.

## 7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

## 7.5 Autres actions

Actions	Détails	Nb jours animateur
Bilan annuel d'animation	Rédaction et diffusion	4
<b>Total</b>		<b>4</b>

## 8 SYNTHÈSE

Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2016, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur	%
<b>Gestion des habitats et espèces</b>	<b>35</b>	<b>28%</b>
Contrat Natura 2000	(18)	(15%)
Mesures réglementaires	(9)	(7%)
Charte Natura 2000	(8)	(6%)
<b>Evaluation des incidences des projets</b>	<b>29,5</b>	<b>24%</b>
<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>3,5</b>	<b>3%</b>
<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>21</b>	<b>17%</b>
<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>4</b>	<b>3%</b>
<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>32</b>	<b>25%</b>
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>100%</b>

La première année d'animation avait représenté un investissement de 182% (202 jours) en temps-agent par rapport à ce qui avait été prévu en Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (½ ETP ou 109 jours). Cela s'expliquait par les travaux sur l'évolution du balisage réglementaire des communes en balisage écologique.

Cette seconde année d'animation est plus conforme et se rapproche des engagements initiaux de la structure animatrice. 125 jours en temps-agent ont été mobilisés pour l'année 2016, soit 115% de moyens humains.

La répartition du temps entre les différentes catégories d'action est relativement équilibrée. On note que les tâches liées à l'évaluation des incidences des projets avec la gestion administrative, financière et l'animation de la gouvernance du site représentent près de la moitié du temps passé (49%) en 2016 par l'animateur. Cela peut s'expliquer par le fait que le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est l'un des trois sites pilotes pour l'évaluation du risque de pêche professionnelle sur les habitats marins et qu'à ce titre, la structure animatrice est fortement impliquée dans le suivi de cette démarche. De plus, les tâches administratives prennent toujours un temps certain pour leur réalisation, qui est généralement peu compressible.

Les principales perspectives pour l'année 2017 sont : la recherche de financement FEAMP pour la mise en œuvre des contrats Natura 2000 liés à la récupération des filets de pêche perdus et le nettoyage des zones de corps morts abandonnés ; la diffusion et la contractualisation de la charte Natura 2000 ; la participation au projet d'étude de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille coordonné par le GECEM et en partenariat avec le Parc National des Calanques.

